

## FEDERATION DES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE-COMTE

### Appel à projets 2025 – « Blanc »

Publication de l'appel : 18 novembre 2024

Clôture : 9/01/2025 à 14h

Adresse d'envoi du formulaire : [aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr](mailto:aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr)

#### Contexte et objectifs :

La fédération des MSH de Bourgogne et de Franche-Comté lance un nouvel appel à projets (AAP) visant à soutenir des propositions ou actions qui recouvrent des champs de recherche ayant une forte dimension sociétale ou des thématiques scientifiques innovantes ET qui s'inscrivent dans les activités, programmes, axes, thèmes, groupes thématiques ou plateformes de l'une des deux MSH.

L'aide demandée pourra servir à financer tout type de proposition ou d'action, comme par exemple :

- un projet de recherche interdisciplinaire
- l'organisation d'évènements scientifiques
- structuration de réseaux ou des recherches en réseau
- la traduction d'articles scientifiques
- la publication d'ouvrages
- des mobilités sortantes
- autres...

L'objectif est de soutenir la communauté de chercheurs des MSH de Bourgogne et de Franche-Comté et d'inscrire leur dynamique de travail ou de carrière dans les activités ou thématiques de recherche des 2 MSH.

#### Contenu scientifique et critères d'éligibilité :

L'appel à projets concerne toutes les thématiques du domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS) ou interdisciplinaires intégrant les SHS et s'adresse à l'ensemble des collègues des laboratoires de recherche de Sciences Humaines et Sociales fédérés à l'une ou l'autre des MSH de la région Bourgogne Franche-Comté.

Les projets peuvent être portés par un enseignant-chercheur, chercheur, jeune docteur de moins de 5 ans, doctorant ou ingénieur de recherche.

Les lauréats s'engagent au-delà de la production d'un bref rapport écrit à participer à un atelier pour partager leur expérience et présenter leurs perspectives.

#### Modalités :

Pour cet AAP il est prévu, à l'échelle des deux MSH, une enveloppe globale de 14 000 € pour un montant de **500€ à 2000€** maximum par projet lauréat.

Toutes les dépenses motivées dans la proposition sont éligibles à l'exclusion des dépenses d'équipement (>1000€ HT) et des salaires. Les gratifications de stages sont éligibles.

Les propositions devront être envoyées à [aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr](mailto:aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr) au plus tard le 09/01/2025 14h.

Les propositions déposées feront l'objet d'une évaluation par le Comité d'orientations scientifiques de la Fédération des MSH de Bourgogne et de Franche-Comté, selon la grille d'expertise ci-jointe.

### **Calendrier :**

Publication de l'AAP : **18/11/2024**

Dépôt des projets : au plus tard le **9/01/2025 à 14h**

Réponse aux lauréats : à partir du 03/02/2025

Date limite d'engagement des crédits : 15/11/2025

Date de fin de réalisation du projet : 31/12/2025

### **Conditions :**

Soumission d'un dossier complet (formulaire joint) d'un maximum de 4 pages.

Le porteur du projet doit être/ ou avoir été associé à l'un des laboratoires fédérés de l'une des deux MSH.

Le dossier devra recevoir le visa du Directeur/Directrice du laboratoire d'appartenance du porteur

Le porteur s'engage à fournir un compte rendu scientifique de deux pages au 15 février 2026 et à participer à l'atelier de restitution organisé par la Fédération. Il s'engage également à mentionner le soutien de la « Fédération des MSH de Bourgogne et de Franche-Comté » et à apposer les logos des deux MSH lors de toutes les opérations de communication ou publication réalisées dans le cadre du projet.

### **Dépôt :**

Envoi du dossier complet et signé uniquement par voie électronique à l'adresse : [aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr](mailto:aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr)

Pour tout renseignement complémentaire :

o MSHE Besançon : [direction.mshe@univ-fcomte.fr](mailto:direction.mshe@univ-fcomte.fr) / 03 80 66 51 51

o MSH Dijon – Nélia ROULOT – [nelia.roulot@u-bourgogne.fr](mailto:nelia.roulot@u-bourgogne.fr) / 03 80 39 52 53